

L'Allemagne : un modèle de relations professionnelles vraiment coopératif ?

Clément Brébion

Les représentants du personnel (RP) au sein des entreprises ne sont pas des représentants des salariés comme les autres. Ils négocient directement avec leur propre employeur, contrairement aux RP de branche ou au niveau interprofessionnel. Cette relation de subordination est susceptible de rendre leur trajectoire salariale dépendante de l'appréciation, par l'employeur, du bénéfice que les négociations peuvent apporter à l'entreprise.

Ce numéro de *Connaissance de l'emploi* repose sur un travail de recherche qui estime, au moyen de régressions statistiques, l'impact du mandat de RP d'entreprise sur les trajectoires salariales en Allemagne. Le pays est généralement décrit comme l'un des plus coopératifs d'Europe en termes de relations professionnelles. À l'encontre de cette représentation, notre recherche révèle l'existence de stratégies d'entreprises discriminant les RP en fonction de leurs revendications et de leur adhésion supposée aux intérêts de l'entreprise.

+ [Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

8 avril 2020

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/l-allemande-un-modele-de-relations-professionnelles-vraiment>